



# Pour de meilleurs salaires et conditions de travail

## MOBILISATION NATIONALE À CARREFOUR MARKET SAMEDI 14 MAI 2011

**La Fédération CGT Commerce et Services appelle à un mouvement national de grève et débrayage, samedi 14 mai 2011, dans l'enseigne Carrefour Market.**

Les salariés sont appelés à se mobiliser en raison de l'ouverture prochaine, le 18 mai, des Négociations annuelles obligatoires (NAO) ; deux autres réunions sont prévues les 31 mai et 9 juin.

Suite au mouvement intersyndical dans les hypermarchés Carrefour, le 9 avril dernier, mouvement auquel la CGT a massivement participé, la Direction a rouvert les négociations. Une prime exceptionnelle de 200 euros net au 31 juillet, le passage de 7 à 10% de la remise sur achats accordée au personnel et un engagement à renégocier, d'ici fin novembre, une revalorisation de la prime de vacances ont été obtenus.

**Les salariés de Carrefour Market doivent pouvoir bénéficier de l'ensemble de ces mesures** et de tickets restaurant, comme les salariés des hypermarchés. Concernant l'augmentation de salaires de 2%, rétroactive au 1<sup>er</sup> mars et figurant également dans l'accord du 22 avril, non signé par notre organisation syndicale, nous continuons à considérer qu'elle est insuffisante et exigerons plus.

**Une autre de nos revendications porte sur le manque d'effectif.** Nous réclamons qu'il soit résorbé en priorité par le passage à temps complet des salariés à temps partiel qui le souhaitent. Enfin, nous entendons protester contre la nouvelle méthode de travail, appelée « tous commerçants », laquelle détériore nos conditions de travail.

**Le 14 mai, en faisant grève, vous allez pouvoir vous faire entendre sur :**

- les **extensions d'horaires** et l'agrandissement du magasin sans embauche, non remplacement des absences pour congés ou maladie, diminutions d'heures dans les rayons, d'où une **surcharge de travail**, de la poly-activité imposée
- l'implantation des **caisses automatiques**, le **double encaissement pour les caissières** (c'est-à-dire le fait de commencer à passer les articles de l'autre client, pendant que le premier range ses articles et paie), destiné à dégager encore plus de bénéfices pour les gros actionnaires
- sur la **pénibilité du travail et sa dangerosité**, les maladies professionnelles augmentent fortement et si les accidents diminuent en fréquence, leur gravité augmente. L'épidémie de troubles musculo-squelettiques (TMS) frappe en majorité les femmes soumises à des rythmes plus intenses.
- Les **conditions de travail**, les charges lourdes et en hauteur, le travail de nuit, le respect et le **droit au repos hebdomadaire**, le flicage des temps de pause (y compris pour boire une boisson chaude, fumer une cigarette) la diminution des services de sécurité et de l'entretien de nos locaux

**Pour être plus forts, syndiquez-vous à la CGT !**